

## Commune de Watten Budget primitif 2019

### NOTE DE SYNTHÈSE

#### Annexe de la délibération N° 7640 du 08/04/2019

#### **REMARQUES GENERALES :**

##### **En fonctionnement :**

Les dépenses sont contenues, la masse salariale maîtrisée, la taxe foncière est abaissée d'un point, le soutien aux associations se poursuit, la commune n'a pas recours à l'emprunt, les recettes ne sont inscrites que si elles ont été réellement constatées.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 128 298,61 €

##### **En investissement :**

Des reports de crédits sont constatés mais de nouveaux programmes d'investissement conséquents sont prévus comme :

le bardage du dojo et celui de la salle des sports, le changement de 60 fenêtres à l'école Fortry, la rénovation de la salle dite des pompiers, la réfection de la charpente de l'église (opération conjointe avec le Sivom qui prendra en charge la couverture) ; des investissements sont également programmés pour améliorer les équipements communaux comme les salles de fêtes et de sport. Le budget d'investissement voté est de 842 890 €. en baisse par rapport à 2018 mais avec néanmoins de nombreuses acquisitions prévues.

#### **Détails**

##### **Les dépenses de fonctionnement**

Les charges à caractère général chapitre 11, s'élèvent à 557 345 € (527 170,69 € en 2018), les principaux postes de dépenses sont l'énergie gaz et électricité pour 135 000 €, les assurances pour 47 200 € l'eau pour 14 000 € et l'entretien du patrimoine communal pour 23 500 €

Les dépenses de personnel chapitre 12 : 835 100 € (812 443,73 € en 2018)

la masse salariale brute est de 561 800 €, les charges salariales et patronales : 228 800 €, l'assurance du personnel 44 000 €

Les charges de gestion courantes chapitre 65 : 415 530 € (411 736,39 € en 2018)

principaux postes : la part budgétisée de contribution au Sivom 139 060 € et le soutien aux associations pour 135 000 €, dont 73 785€ pour le centre socio-culturel (54 associations ou organismes concernés), la contribution au SDIS est de 74 200 €

Une provision pour charges exceptionnelles chapitre 67 a été inscrite pour 26 000 €

le virement à la section de fonctionnement s'élève à 168 148, 61 €

La contribution au FNGIR est de 130 356 €

Remboursement d'emprunt et charges financières : 0 € la commune n'ayant aucun emprunt à rembourser

##### **Les recettes de fonctionnement :**

le produit des services : chapitre 70 : 133 100 € (140 748,54 en 2018)

principales recettes 50 000 € pour la cantine 70 000 € pour le reversement Sivom compétence espaces verts.

Les impôts et taxes : chapitre 73 643 575 € (648 474,66 € en 2018)

519 675 € recettes taxes foncières et d'habitation

Le taux de la taxe d'habitation reste fixé à 13%, celui de la taxe sur le foncier non bâti reste fixé à 32.5 LE TAUX DE LA TAXE DU FONCIER BATI EST BAISSÉ À 26%

39 000 € d'attribution de compensation de la CCHF

35 000 € du fonds de péréquation des ressources

10 000 € de droits de place (marché)

39 900 € perçu de la taxe sur l'électricité

Dotations et participations chapitre 74 : 1 081 475 € (1 093 102,43 € en 2018)

dotations forfaitaires 760 382 €

DSR solidarité rurale 88 000 €

dotations nationales de péréquation : 50 000 €

Produits de gestion courants chapitre 75 : 67 000 € (64 696,55 € en 2018)

produits des loyers perçus : 67 000 €

**TOTAL FONCTIONNEMENT VOTE BP 2019 : 2 128 298 € (2 242 961,87 € en 2018)**

**les dépenses d'investissement :** principales dépenses prévues :

programme d'accessibilité programmation 2019 : 28 000 €

église 210 000 € (estimation avant appel d'offres)

Salle rue St Antoine : 217 400 € (estimation avant appel d'offres)

bardage dojo : 20 914 €

bardage salle Harlay : 27 200 €

remplacement d'un véhicule : 15 000 €

équipement vidéo projection école Fortry : 5 000 €

provision pour remplacement chaudières : 21 300 €

enfouissement réseau électrique rue de Dunkerque : 20 000 €

achat fenêtres école Fortry : 25 000 €

pose fenêtres école Fortry : 25 000 €

renouvellement parc informatique mairie : 19 000 €

matériel sportif salle Harlay : 10 000 €

vidéo protection : 5 000 €

**les recettes d'investissement :**

report de 2018 : 3 subventions au titre de 2018 non encore perçues pour 158 236 €

nouveaux crédits au budget 2019 : 684 654 € dont 119 500 € de produits de cessions ventes de terrains rue de Millam, et taxe d'aménagement 10 000 €, appel au fonds de concours 171 780 €, excédent de fonctionnement capitalisé 189 376,56 €, virement de la section de fonctionnement : 138 120 €

**total des recettes d'investissements 842 890 €**

**TOTAL INVESTISSEMENT VOTE BP 2019 : 842 890 € (1 007 650 en 2018)**